

Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
Nouveaux tarifs à compter du 01/01/2022 :

- repas élève au ticket : 3.91 €,
- forfait demi-pension 4 jours à l'année : 444.96 € (432.00 € précédemment),
- forfait demi-pension 5 jours à l'année : 520.97 € (505.80 € précédemment),
- forfait interne 4 nuits à l'année : 1380.85 € (1360.64 € précédemment),
- forfait interne 5 nuits 9 repas à l'année : 1493.63 € (1449.00 € précédemment),
- forfait interne 5 nuits 11 repas à l'année : 1700.02 € (1650.56 € précédemment).